

TOURNOI NATIONAL DU TTTMG 2022

Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022

Gymnase du Charlaix

Chemin du Monarié, 38240 Meylan

Sur 24 tables

1. Homologation

Le tournoi est de catégorie National B, homologué par la FFTT sous le numéro 1328/2021-B.

Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT avec une licence traditionnelle, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines..

Les joueurs qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral le même jour ne peuvent pas participer au tournoi.

Les résultats des poules et des tableaux seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

2. Tableaux

Samedi 21 mai		Dimanche 22 mai	
8h30	A : NC à 599 points	8h30	I : NC à 1499 points
9h30	B : NC à 1599 points	9h30	J : NC à 699 points
11h00	C : NC à 899 points	11h00	K : NC à 1399 points
12h00	D : NC à 1799 points	12h00	L : NC à 899 points
13h00	E : NC à 1199 points	13h00	M : NC à 1999 points
14h00	F : Dames	14h00	N : NC à 1299 points
15h00	G : NC à 1399 points	15h00	O : NC à 1699 points
16h00	H : Toutes Séries	16h00	P : Toutes Séries

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.

Les tableaux sont limités à 60 joueurs.

Les joueuses sont admises dans tous les tableaux.

3. Déroulement des tableaux

Le premier tour de chaque tableau se fait par poules de 3. Les deux premiers de poule sont qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe. Toutes les parties dans ces tableaux sont jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

4. Dotations

La dotation totale du tournoi s'élève à 3980€. Chaque vainqueur recevra une coupe.

Tableau	A 599	B 1599	C 899	D 1799	E 1199	F Dames	G 1399	H TS
Vainqueur	40€	100€	50€	110€	80€	80€	90€	250€
Finaliste	20€	50€	25€	55€	30€	40€	40€	125€
½ finaliste	10€	25€	10€	30€	15€	20€	20€	70€
¼ finaliste	lot	10€	lot	15€	lot	10€	10€	35€

Tableau	I 1499	J 699	K 1399	L 899	M 1999	N 1299	O 1699	P TS
Vainqueur	95€	40€	90€	50€	120€	85€	105€	250€
Finaliste	45€	20€	40€	25€	60€	35€	50€	125€
½ finaliste	20€	10€	20€	10€	30€	15€	25€	70€
¼ finaliste	10€	lot	10€	lot	20€	10€	15€	35€

Les organisateurs se réservent le droit de réduire de moitié ces dotations si le nombre d'inscrits est inférieur à 32.

5. Rappel sur les colles, revêtements et services

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu de la FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre. » Aucun manquement à ces règles ne sera accepté et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6).

Les règles complètes du jeu de la FFTT sont disponibles à ce lien :

https://www.fft.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2021-correctif-octobre-2021-applications-1er-juillet-2021-3502.pdf

6. Licenciation FFTT

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition ».

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF
- Licence numérique sur l'application FFTT

Si le joueur ne peut pas justifier sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

7. Organisateurs et juge-arbitre

Les organisateurs du tournoi sont Tom DAVID et Ronan POIRIER, contacts disponibles à l'article 9.

Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Marc DUMANT (JA3), licence n°383324.

Téléphone : 06 76 05 92 93

Les décisions du juge-arbitre seront sans appel. Il sera assisté de Ronan Poirier (JA1) et Étienne Cayuela (JA1).

8. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés par journée à :

- 9€ pour 1 tableau
- 17€ pour 2 tableaux
- 23€ pour 3 tableaux

Un joueur ne peut s'engager au maximum que pour 3 tableaux par jour, sans compter le tableau "Toutes Séries Dames".

Le tableau F Toutes Séries Dames est à 5€.

Pour ceux qui sont inscrits dans 3 tableaux, après élimination dans un tableau, il est possible de s'inscrire dans un tableau supplémentaire pour 5€ si le tirage au sort de celui-ci n'a pas encore été effectué et s'il reste des places.

9. Inscriptions

Les inscriptions se feront en priorité sur internet avec le formulaire à la page du tournoi :

<http://www.tttmg.fr/tournoi/tournoi-du-tttmg-2022/>

Les inscriptions sont acceptées par email à tournoi@tttmg.fr ou par téléphone (Tom DAVID au 06 36 34 40 84) si toutes les informations nécessaires sont fournies : nom, prénom, numéro de licence, points officiels en cours, tableaux souhaités.

Une liste des inscrits sera disponible à la page web du tournoi, mise à jour régulièrement dans les semaines précédant le tournoi.

Les inscriptions par internet, email et téléphone seront arrêtées le vendredi 20 mai 2022 à 20h00. Il sera ensuite possible de s'inscrire sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Seul le paiement valide l'inscription. Le paiement se fait habituellement sur place le jour du tournoi. Il est possible d'envoyer à l'avance un chèque à l'ordre du TTTMG à l'adresse suivante :

Tom DAVID
7 rue Colonel Denfert Rochereau
38000 Grenoble

10. Pointage, tirage au sort et appel

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.

La mise en poule sera faite sur place à la fin du pointage de chaque tableau, c'est-à-dire 30 minutes avant l'heure prévisionnelle de début du tableau. Le tirage au sort du tableau en sortie de poule sera effectué dès la fin des poules. Ces 2 étapes seront réalisées par le juge-arbitre selon le règlement sportif de la FTTT et seront ouvertes au public.

Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du juge-arbitre.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

11. Conditions sanitaires

Les organisateurs mettront strictement en application les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi. Toute personne dans la salle devra également s'y conformer sous peine d'exclusion.

12. Divers

Une tenue sportive et un esprit sportif sont exigés.

Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être en plastique sans celluloïd.

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs.

Une buvette sera à la disposition des joueurs.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.